

**COMMUNE DE TINTENIAC**

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE TINTENIAC**

**SÉANCE DU 20 DECEMBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt décembre à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Christian TOCZÉ, maire.

Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 13 décembre 2024

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

|             |    |
|-------------|----|
| En exercice | 27 |
| Présents    | 19 |
| Votants     | 26 |

**Étaient présents :** Mmes et MM. TOCZÉ Christian, BIMBOT Frédéric, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, ANDRÉ Marie-Thérèse, LEMARCHANDEL Franck, BOSSARD Nelly, JEANNEAU Luc, MARTINIAULT Anne-Laure, DUFEIL Christophe, SALIS Anaïs, GORON Maxime, D'ABOVILLE Rosine, DEHEEGER Vianney, PRESCHOUX Léon, MORIN-LOUVIGNY Isabelle.

**Étaient absents excusés :** BOLIVARD Régis donne pouvoir à TOCZÉ Christian / QUENOUILLE Roger donne pouvoir à JEANNEAU Luc / GIOT Stéphanie donne pouvoir à ANDRÉ Marie-Thérèse / ARRIBARD Martine donne pouvoir à MARTINIAULT Anne-Laure / BAZIN Denis donne pouvoir à DEHEEGER Vianney / BLANDIN Béatrice donne pouvoir à MORIN-LOUVIGNY Isabelle / FOUCHARD Fabrice donne pouvoir à DELVILLE Nathalie

**Était absente :** DUFRAIGNE-CLOUIS Cécile

**Secrétaire de séance :** Mme Nathalie DELVILLE, à qui il est adjoint un auxiliaire.

**20-Présentation du rapport social unique (RSU) du personnel année 2023**

**Rapporteur :** Mme Isabelle Garçon, adjointe.

Le RSU 2023 relatif au personnel communal a été envoyé à l'ensemble des membres du conseil municipal.

Il est donné lecture des éléments du rapport.

**Extrait :** 33 agents sont employés par la collectivité au 31.12.2023 dont 2 contractuels, 6% en catégorie A, 15% en catégorie B et 79 % en catégorie C.

8 agents sont arrivés en 2023 et il y a eu 9 départs (fin de contrat 33%, démission 22%, mise en disponibilité 11%, congé parental 11%, mutation 11%).

Les charges de personnel représentent 42.11% des dépenses de fonctionnement.

En moyenne il y a eu 6.5 jours d'absence pour tout motif médical en 2023 par agent contractuel permanent.

Il y a eu 4 accidents du travail pour 33 agents en position d'activité au 31.12.2023. En moyenne, il y a eu 9 jours d'absence consécutifs par accident du travail.

39.4% des agents permanents ont suivi une formation d'au moins un jour. 24 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent en 2023.

Etc.

**Le Conseil Municipal prend note de ces informations.**

Au registre sont les signatures. Pour extrait conforme.

Le Maire.

Christian TOCZÉ



Le secrétaire de séance.

Nathalie DELVILLE